

Enceinte, demandez votre **Ordonnance Verte**

et profitez d'une alimentation saine
pendant votre grossesse

Prescrite par un professionnel de
santé, elle vous donne accès à :

Des paniers de légumes bios et locaux,
financés jusqu'à 50%

Un atelier de sensibilisation sur les
perturbateurs endocriniens

Un atelier cuisine pour vous aider à
préparer les produits de votre panier

Infos et inscriptions

Consultez la liste des AMAPs proposant ce dispositif
sur le site de l'**Intermap 49** et contactez votre AMAP
la plus proche

[HTTPS://AMAP49.ORG/ORDONNANCES-VERTES/](https://amap49.org/ordonnances-vertes/)

Les partenaires financiers



Ce projet d'ordonnance verte est porté dans le cadre
de l'Intermap 49 par les AMAPs du territoire

